

Municipalité de Morin-Heights

PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ D'ARGENTEUIL MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle du conseil, 567, chemin du Village, le mercredi, 9 août 2017, à laquelle sont présents:

Monsieur le conseiller Jean Dutil
Madame la conseillère Mona Wood
Monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Madame Leigh MacLeod
Monsieur Claude P. Lemire
Monsieur Peter MacLaurin

formant quorum sous la présidence du maire Timothy Watchorn.

Le Directeur général, Yves Desmarais est présent.

À 19h30, Monsieur le maire constate le quorum et le Conseil délibère sur les dossiers suivants.

194.08.17 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté par le Directeur général.

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance du Conseil
- 2 Adoption de l'ordre de jour
- 3 **ADMINISTRATION**
- 3 1 1 Approbation des procès-verbaux
- 3 1 2 Rapport du directeur général sur les dossiers en cours
- 3 2 **Finances**
- 3 2 1 Bordereau de dépenses
- 3 2 2 État des activités financières au 31 juillet 2017
- 3 3 **Correspondance**
- 3 4 **Personnel**
- 3 5 **Résolution**
- 3 5 1 Révision des politiques familiales et de la démarche MADA
- 3 5 2 Renouvellement assurance générale MMQ 2017-2018
- 3 5 3 Aide financière à la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie 2017-2018
- 3 5 4 Ententes
- 3 5 5 Acquisition de bacs et mini bacs
- 3 5 6 Clinique de santé de Morin-Heights
- 3 6 **Règlement**
- 3 6 1
- 4 **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 4 1 1 Rapport mensuel du Directeur
- 4 1 2 Rapport d'activité de la Sûreté du Québec
- 4 2 **Personnel**
- 4 2 1
- 4 3 **Résolution**
- 4 3 1 Demande de réduction de vitesse – chemin du Village
- 4 4 **Réglementation**
- 4 4 1
- 5 **TRAVAUX PUBLICS**
- 5 1 Rapport mensuel du Directeur

Municipalité de Morin-Heights

5 2	Personnel
5 2 1	
5 3	Résolution
5 3 1	
5 4	Règlementation
5 4 1	
6	URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
6 1	Rapport mensuel du Directeur
6 1 2	
6 2	Personnel
6 2 1	
6 3	Résolution
6 3 1	Requête – dossier rue Kennedy
6 3 2	
6 4	Règlementation
6 4 1	Adoption – Règlement 549-2017 qui modifie le règlement 436 relatif au contrôle des fosses septiques
7	LOISIRS, RÉSEAU PLEIN AIR ET SERVICES À LA COMMUNAUTÉ
7 1 1	Rapport
7 1 2	Rapport du Directeur du réseau plein air
7 2	Personnel
7 2 1	
7 3	Résolution
7 3 1	Halloween
8	AFFAIRES NOUVELLES
9	PÉRIODE DE QUESTIONS
10	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

195.08.17 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2017 a été remis aux membres du conseil par le biais du fichier électronique de l'assemblée.

Il est proposé par madame la conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2017.

196.08.17 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception, du dossier de suivi relatif aux dossiers en cours en date du 3 août 2017.

197.08.17 BORDEREAU DE DÉPENSES

La liste de comptes à payer et des comptes payés du mois de juillet 2017 a été remise aux membres du conseil par le biais de leur fichier d'assemblée électronique ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil approuve les comptes tels que détaillés dans les listes déposées.

Municipalité de Morin-Heights

Bordereau des dépenses du 1^{er} au 31 juillet 2017

Comptes à payer	574 575,54 \$
Comptes payés d'avance	170 786,95 \$
Total des achats fournisseurs	745 362,49 \$
Paiements directs bancaires	10 427,15 \$
Sous total - Achats et paiements directs	755 789,64 \$
Salaires nets	173 653,46 \$
Total des dépenses de juillet 2017	929 443,10 \$
Construction T.R.B. Inc. au 1 ^{er} août 2017	727 742,75 \$
Grand total des dépenses (juillet 2017)	1 657 185 85 \$

Monsieur le maire et le Directeur général sont autorisés à faire les paiements.

Monsieur le maire Timothy Watchorn a dénoncé son lien d'emploi l'entreprise 9129-6558 Québec Inc. – connue sous l'appellation David Riddell Excavation / Transport et s'est retiré du lieu des délibérations et n'a pris aucunement part aux discussions sur le dossier concernant l'entreprise.

198.08.17 ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 31 JUILLET 2017

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, l'état des activités financières au 31 juillet 2017.

CORRESPONDANCE

Le Conseil a pris connaissance des correspondances du mois de juillet 2017 lors du comité plénier, le Directeur général donnera suite à ces dossiers lorsque requis.

199.08.17 RÉVISION DES POLITIQUES FAMILIALES ET DE LA DÉMARCHE MADA

Considérant que la MRC des Pays-d'en-Haut a signifié la possibilité de participer à une demande sur une base collective dans le cadre de l'appel de projets pour la démarche Municipalité amie des aînés lancée par le ministère de la Famille, le 16 juin dernier;

Considérant que la MRC assurerait coordination des travaux de mise à jour de la Politique des aînés de la MRC, du plan d'action afférent ainsi que des politiques des aînés et des plans d'action des municipalités adhérant à la démarche;

Considérant que cette démarche serait pilotée parallèlement à une révision des politiques familiales, permettant d'élaborer des plans d'actions communes pour la famille et les aînés;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers :
Que ce conseil adhère au projet de révision des politiques familiales et de la démarche MADA.

Municipalité de Morin-Heights

Que ce Conseil autorise la MRC à présenter une demande d'appui financier au Programme de soutien à la démarche municipalité des aînés (MADA) sur une base collective dans le volet *Mise à jour*.

Que la municipalité accepte que les travaux soient réalisés sous la coordination de la MRC.

Que monsieur Claude Philippe Lemire soit désigné responsable du dossier « Aînés ».

200.08.17 RENOUELEMENT DE L'ASSURANCE GÉNÉRALE – MMQ 2017-2018

Considérant que la municipalité est membre de la Mutuelle des municipalités du Québec;

Considérant l'offre de renouvellement et le rapport comparatif déposés par le Directeur général;

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil renouvelle le portefeuille d'assurances municipales au montant de 76 421 \$, taxes incluses, selon la proposition déposée par la MMQ et jointe à la présente.

Que le Directeur général soit autorisé à faire le paiement en conséquence.

201.08.17 AIDE FINANCIÈRE À LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE 2017-2018

Considérant que le projet déposé par l'administration pour la construction d'une *Halte des cyclistes sur la Rivière à Simon* à l'entrée de la Municipalité a été approuvé dans le cadre du Programme Aide financière à la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie 2017-2018;

Considérant qu'il s'agit d'un appui financier de 20 000 \$;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil autorise son directeur général monsieur Yves Desmarais à signer le protocole d'entente et à faire toute chose nécessaire dans ce dossier.

202.08.17 ENTENTES

Considérant que l'administration a conclu les ententes soit pour l'élargissement de rue Bellevue soit pour l'écoulement des eaux de la rue Jonathan;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Municipalité de Morin-Heights

Que ce Conseil approuve lesdites ententes qui sont annexées à la présente et autorise le directeur général à faire toute chose nécessaire dans ces dossiers :

- Acquisition d'une parcelle du lot 3 737 099 pour l'élargissement de la rue en face du 11, rue Bellevue;
- Acquisition d'une parcelle du lot 3 737 098 pour l'élargissement de la rue en face du 3, rue Bellevue;
- Servitude pour l'écoulement des eaux de surface sur le lot 3 737 689 au 45, rue Jonathan

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer les actes notariés en conséquence.

203.08.17 ACQUISITION DE BACS

Considérant que la MRC lancera prochainement un appel d'offres pour la fourniture de bacs 240 litres, bruns pour les matières putrescibles;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers

Que ce Conseil autorise la participation de la Municipalité à l'appel d'offres pour l'acquisition de 2500 bacs bruns, 240 litres avec loquet et le même nombre de mini bacs de maison.

204.08.17 CLINIQUE DE SANTÉ DE MORIN-HEIGHTS

Considérant la recommandation à l'effet d'octroyer un PREM (**Plan régional d'effectifs médicaux**) au Dre Vanessa Gatti, signée par les médecins qui œuvrent à la Coopérative de solidarité de santé globale de Saint-Adolphe d'Howard;

Considérant que cette demande s'inscrit dans la volonté des citoyens de Morin-Heights d'avoir des services médicaux de proximité;

Il est unanimement résolu par le conseil :

Que ce Conseil appuie la démarche et souhaite vivement que la Docteure Vanessa Gatti puisse rejoindre l'équipe de la Clinique de Morin-Heights.

Que cette résolution soit transmise à :

Dr. Gaétan Barrette, ministre de la santé et des services sociaux
M. Yves St-Denis, Député d'Argenteuil
Dr. Bertrand Bissonnette, chef, DRMG des Laurentides

205.08.17 RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois de juillet du Directeur du service de sécurité incendie, de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

Municipalité de Morin-Heights

206.08.17 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception, le rapport d'activités de la Sûreté du Québec du mois de juillet 2017.

207.08.17 DEMANDE DE RÉDUCTION DE VITESSE - MTQ

Considérant que le chemin du Village, route 329 sud est sous la juridiction du Ministère des transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports du Québec;

Considérant que cette rue traverse le noyau villageois où sont situés entre autres, une garderie, la bibliothèque municipale, le Parc Lummis et plusieurs commerces;

Considérant que de l'avis de la Sûreté du Québec, la réduction de vitesse contribuerait grandement à la sécurité au centre du village;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers

Que ce Conseil demande au Ministère des transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports du Québec de réduire la vitesse à 40km sur la route 329 entre la route 364 et la traverse du Corridor aérobie.

208.08.17 RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception des rapports mensuels pour le mois de juillet ainsi que de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

209.08.17 RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport du mois de juillet 2017 du Directeur du Service d'urbanisme, environnement et mise en valeur du territoire.

210.08.17 DEMANDE EN JUSTICE INTRODUCTIVE D'INSTANCE

Considérant que sur l'immeuble de Monsieur Alexis Robidoux se trouvent deux bâtiments portant respectivement, les numéros civiques 8, 10 et 12, rue Kennedy ainsi que 18 et 20, rue Kennedy et 1099, chemin du Village;

Considérant que ces deux bâtiments sont abandonnés depuis plusieurs années que leur état s'est grandement dégradé, sont devenus insalubres et qu'ils contreviennent à plusieurs dispositions de la réglementation municipale;

Considérant que le propriétaire refuse d'obtempérer aux mises en demeure et aucuns travaux de rénovation intérieure et extérieure n'ont été réalisés;

Municipalité de Morin-Heights

Considérant qu'il y a lieu de présenter à la cour, une demande en justice introductive d'instance en vertu des articles 227 et 231 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et de l'article 55 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales afin de régler le dossier*;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par les conseillers:

Que ce Conseil donne mandat à Me Stéphanie Provost du bureau Prévost, Fortin, D'Aoust de présenter à la cour, une demande en justice introductive d'instance afin que des travaux de rénovation, de mise aux normes et de décontamination soient faits dans le meilleur délai.

211.08.17 ADOPTION – RÈGLEMENT 549-2017 QUI MODIFIE LE RÈGLEMENT 436 RELATIF AU CONTRÔLE DES FOSSES SEPTIQUES

Le Directeur général donne les grandes lignes du règlement.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par les conseillers:

Que ce Conseil adopte le Règlement 549-2017 qui modifie le règlement 436 relatif au Contrôle des fosses septiques comme suit :

RÈGLEMENT 549-2017 QUI MODIFIE LE RÈGLEMENT 436 RELATIF AU CONTRÔLE DES FOSSES SEPTIQUES

ATTENDU QU'en vertu de l'article 19 de la *Loi sur les compétences municipales*, la municipalité peut adopter des règlements en matière d'environnement;

ATTENDU QUE la Municipalité a la responsabilité d'appliquer les dispositions du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, Q-2, r22;

ATTENDU QUE la Municipalité s'est dotée du règlement 436 qui établit des normes de contrôle pour assurer que les vidanges des fosses septiques soient effectuées dans les délais requis;

ATTENDU QUE le règlement adopté en décembre 2007 doit être mis à jour en regard à la jurisprudence;

ATTENDU QU'un avis de motion de ce règlement a été donné par conseiller Jean-Pierre Dorais à l'assemblée du conseil municipal du 14 juin 2017 ;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé avec l'avis de motion;

Il est décrété par le présent règlement ce qui suit :

Article 1 L'article 5 du règlement 436 est modifié pour se lire comme suit :

Article 5

Tout propriétaire de fosse septique doit acheminer une preuve de la vidange de la fosse septique au Service de l'urbanisme. Cette preuve peut être une copie de la facture de l'entrepreneur qui effectue la vidange de la fosse ou une attestation de sa part.

Municipalité de Morin-Heights

Ce document doit parvenir à la Municipalité au plus tard le quarante-cinquième jour (45e) de la date de vidange.

Article 2 Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Timothy Watchorn
Maire

Yves Desmarais
Directeur général /
Secrétaire-trésorier

212.08.17 LOISIRS ET SERVICES À LA COMMUNAUTÉ

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception le rapport mensuel de la directrice des Loisirs qui inclut le rapport sur la Fête du Canada et la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

213.08.17 RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE PLEIN AIR

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, le rapport mensuel du directeur du service de plein air.

214.08.17 HALLOWEEN 2017

Considérant la demande de résolution préparée par madame Karyne Bergeron datée du 3 août 2017;

Considérant que ce Conseil prévoit fermer le chemin du Village afin que les jeunes puissent fêter l'Halloween de façon sécuritaire;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil demande au Ministère des transports du Québec, l'autorisation de fermer le chemin du Village entre 16h30 et 19h30, le 31 octobre 2017.

Que ce Conseil demande l'assistance de la Sûreté du Québec pour la fermeture du chemin du Village entre le chemin Watchorn et la Route 364 et d'assurer la sécurité des enfants pour la fête de l'Halloween.

Que le Directeur général soit autorisé à embaucher des signaleurs pour assurer la sécurité, le cas échéant.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Conseil répond aux questions du public.

Municipalité de Morin-Heights

215.08.17 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire que cette session soit levée à 19h55.

J'atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

Timothy Watchorn
Maire

Yves Desmarais
Directeur général

Dix personnes ont assisté à l'assemblée.